

L'EMPLOI AGRICOLE DANS LE GRAND EST



ANNÉE 2018

66 983 ACTIFS DE LA PRODUCTION AGRICOLE 38 901 CHEFS D'EXPLOITATION ET 28 082 EMPLOIS SALARIÉS AU 31 DÉCEMBRE 2018



Les chefs d'exploitation

28 961 sur les exploitations de culture et d'élevage
9 100 sur les exploitations viticoles
840 sur les Entreprises de Travaux Agricoles (ETA)
10 331 femmes (26,6 %) et 28 570 hommes



Les salariés de la production agricole

Au 31 décembre
13 093 sur les exploitations de culture et d'élevage
12 391 sur les exploitations viticoles
2 598 sur les Entreprises de Travaux Agricoles (ETA)
Dans l'année
166 383 salariés
61 890 femmes (37 %) et 104 493 hommes
30 478 ETP

ÉVOLUTION ANNUELLE DU NOMBRE D'EXPLOITANTS DE LA PRODUCTION AGRICOLE

	2015	2016	2017	2018
Grand Est	40 075	40 124	39 535	38 901
En % annuel		0,1 %	- 1,5 %	- 1,6 %
France	419 007	413 038	416 114	410 805
En % annuel		- 1,4 %	0,7 %	- 1,3 %

LES EXPLOITANTS AGRICOLES EN 2018

- ▲ 28 961 chefs d'exploitation sur des exploitations de culture et d'élevage
- ▲ 9 100 chefs d'exploitation sur des exploitations viticoles
- ▲ 840 chefs d'exploitation sur des entreprises de travaux agricoles (ETA)

Au total, 38 901 chefs d'exploitation auxquels s'ajoutent :

- ▲ 728 exploitants dans le secteur « Forêt-bois »
- ▲ 1 207 exploitants dans le secteur « Paysage »
- ▲ 345 exploitants dans le secteur « Hippisme »

Comparé à 2017, le nombre de chefs d'exploitation est en baisse de 634 soit - 1.6 % : l'effectif diminue de 248 sur les grandes cultures (-1.9%), de 277 en viticulture (- 3.0%), de 146 sur l'élevage bovin (-1.8%). À l'inverse, les effectifs augmentent pour les autres élevages (+79) et les ETA (+20).

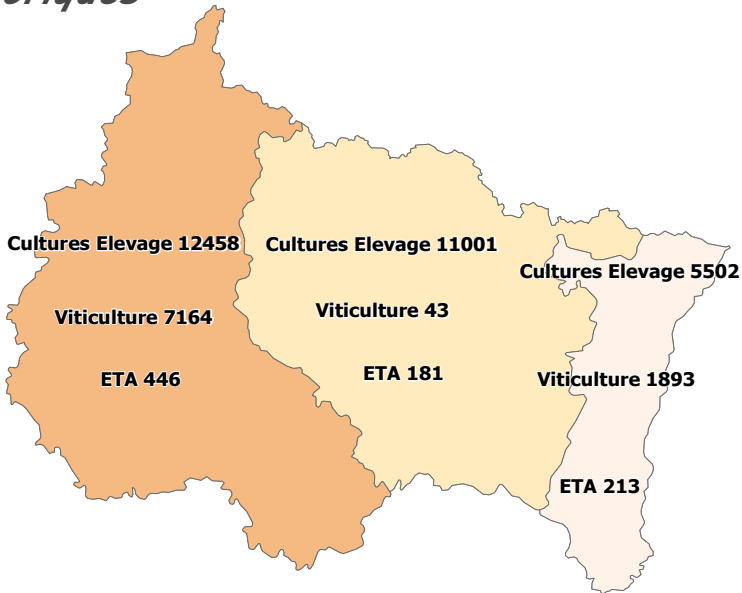


RÉPARTITION DES EXPLOITANTS DE LA PRODUCTION AGRICOLE PAR ATEXA

	Alsace	Lorraine	Champagne-Ardenne	Grand Est	France
Culture et élevage	72,3 %	98 %	62,1 %	74,4 %	87 %
Viticulture	24,9 %	0,4 %	35,7 %	23,4 %	11,3 %
ETA	2,8 %	1,6 %	2,2 %	2,2 %	1,7 %

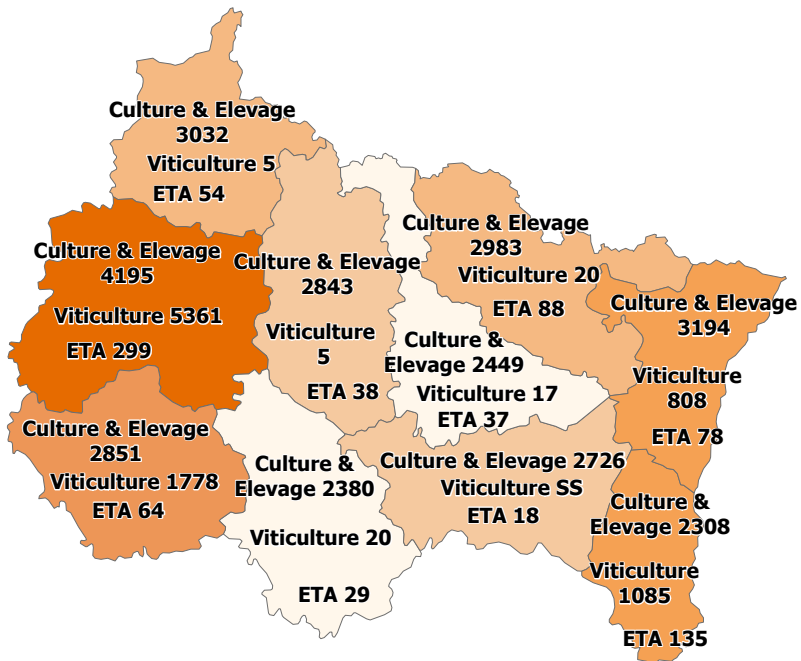
Sans surprise, c'est la présence de la viticulture dans les anciennes régions historiques d'Alsace et de Champagne-Ardenne qui pèse sur la répartition des actifs non-salariés dans le Grand-Est. À l'inverse, la Lorraine affiche son caractère « polyculture élevage » avec notamment 77 % de chefs d'exploitation qui ont un atelier d'élevage.

▲ Répartition des exploitants par ATEXA - régions historiques



2 025 conjoints collaborateurs et 173 aides familiaux complètent la population agricole des non-salariés du Grand Est. Ces effectifs sont en baisse de 8,7 % pour les conjoints collaborateurs et de 0,6 % pour les aides familiaux.

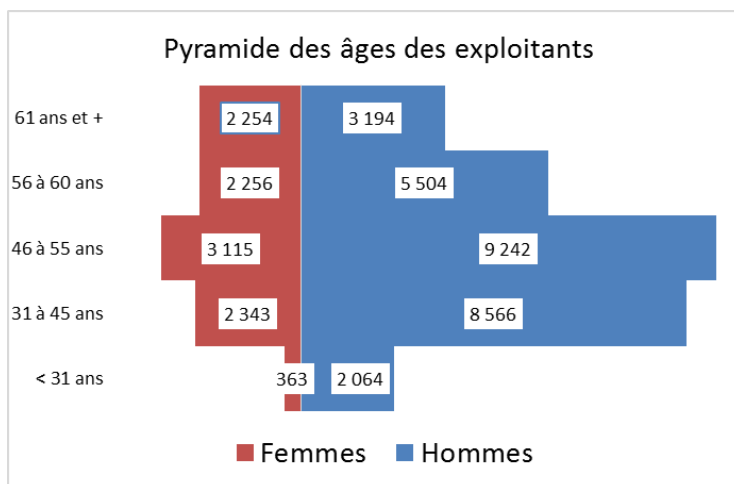
▲ Répartition des exploitants par ATEXA - départements



Exploit./Départ.	08	10	51	52	54	55	57	67	68	88
Culture et élevage	3 032	2 851	4 195	2 380	2 449	2 843	2 983	3 194	2 308	2 726
dont										
cultures céréalières et industrielles, "grandes cultures"	898	2 160	3 336	491	409	632	887	2 101	1 486	70
cultures et élevages non spécialisés, polyculture, poly-élevage	1 092	316	572	979	1 095	1 403	7	11	48	479
Élevage bovins	868	234	96	718	722	629	1 822	655	454	1 815
bovins lait	331	144	43	375	444	332	1 633	500	343	1 102
bovins viande	281	76	36	117	129	144	189	155	111	281
bovins mixte	256	14	17	226	149	153	0	0	0	432
Autres cultures	54	57	94	42	87	70	81	198	150	98
Autres élevages	120	84	97	150	136	109	186	229	170	264
porcins, volailles	28	28	22	24	32	28	40	89	30	46
ovins, caprins, chevaux, autres gros et petits animaux	92	56	75	126	104	81	146	140	140	218
Viticulture	5	1 778	5 361	20	17	5	20	808	1 085	ss
ETA	54	64	299	29	37	38	88	78	135	18
TOTAL culture et élevage/ viticulture/ETA	3 091	4 693	9 855	2 429	2 503	2 886	3 091	4 080	3 528	2 745



RÉPARTITION DES CHEFS D'EXPLOITATION PAR ÂGE ET PAR SEXE DANS LE GRAND EST



Les 10 331 femmes représentent 26,6 % de l'effectif total des chefs d'exploitation dans le Grand Est : 25,3 % en Alsace, 29,6 % en Champagne Ardenne et 22,1 % en Lorraine.

Un chef d'exploitation sur trois (34 %) a plus de 55 ans : ce pourcentage est de 37,9 % pour la France entière. Il atteint, dans le Grand Est, 43,7% dans la population féminine contre 30,4 % chez les hommes.

Les femmes constituent 34,1 % de la population des plus de 55 ans.

C'est en Champagne Ardenne que le pourcentage des exploitants de plus de 55 ans est le plus élevé (35,2 %) ; il est de 33,5 % en Alsace et de 32,1 % en Lorraine.

Le pourcentage des exploitants de plus de 55 ans est plus élevé pour les systèmes spécialisés de « grandes cultures » (38,5 %) et pour les systèmes « bovins viande » (35,9%).

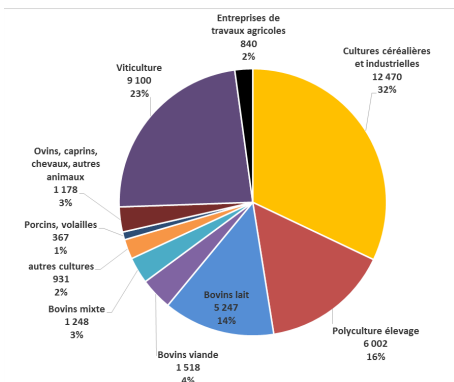
La même tendance s'observe au plan national avec 43,6 % d'exploitants de plus de 55 ans pour les systèmes « grandes cultures » et 38,8 % pour les systèmes « bovins viande ».

La viticulture est une activité plus féminisée que les autres avec 38,3 % de femmes exploitantes contre 23,8 % en cultures et élevages ou 13,9 % cheffes d'entreprises de travaux agricoles.

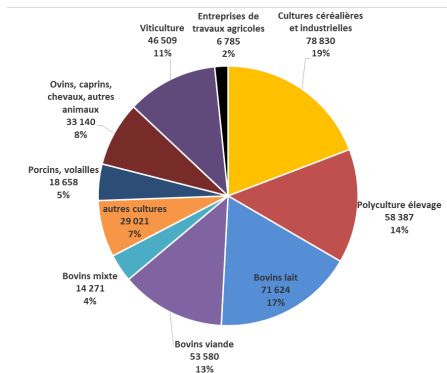


RÉPARTITION DES CHEFS D'EXPLOITATION PAR ORIENTATION

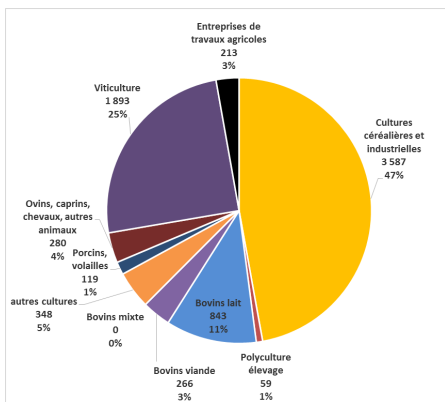
Grand Est



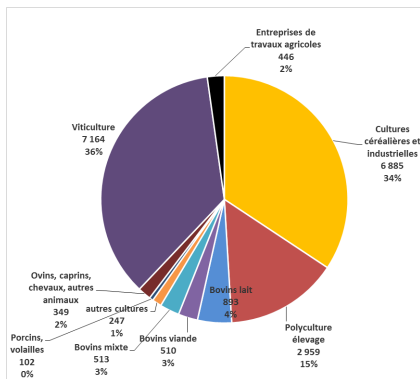
France entière



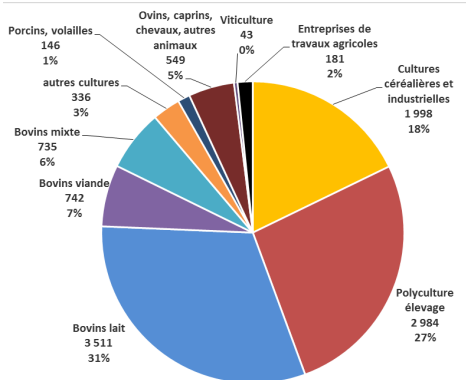
Alsace



Champagne-Ardenne



Lorraine



Dans le Grand Est, les chefs d'exploitation se répartissent principalement comme suit :

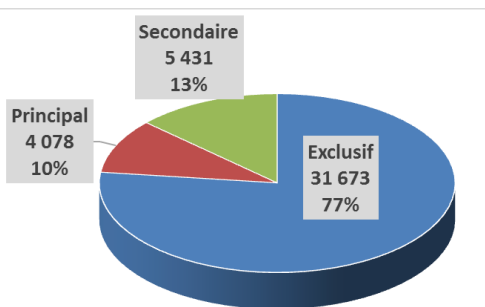
- 3 sur 4 en culture et élevage
 - Un tiers (32%) en grandes cultures
 - Un quart (25%) en élevage (un cinquième, 21%, en élevage bovins)
 - Un septième (16%) en polyculture élevage
- Près d'un sur 4 en viticulture

Les systèmes « grandes cultures » et la viticulture sont prédominants en Alsace et en Champagne Ardenne. En Lorraine, les systèmes « bovins lait » et « polyculture élevage » dominent encore le paysage agricole avec 58 % des effectifs totaux.

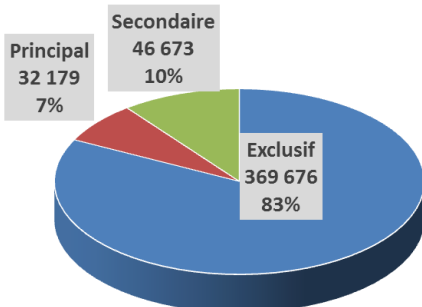


RÉPARTITION DES CHEFS D'EXPLOITATION PAR STATUT ¹

Grand Est



France



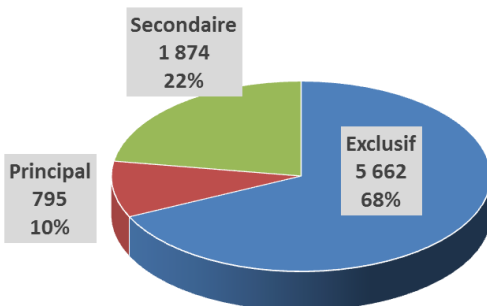
87 % des exploitants agricoles le sont à titre principal ou exclusif dans le Grand Est et 13 % à titre secondaire.

C'est en Alsace que le statut secondaire est le plus fréquent avec 22 % des exploitants alsaciens qui se déclarent exploitants à titre secondaire.

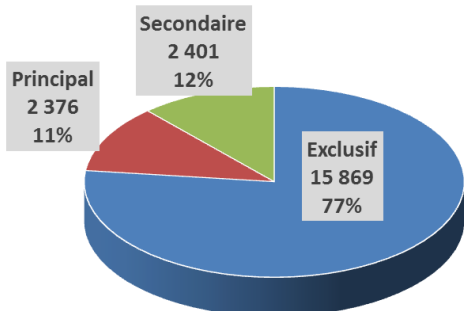
En Lorraine comme en sur la France entière, 1 exploitant sur 10 exerce à titre secondaire.

En Champagne Ardenne, la situation est comparable à l'ensemble de la région.

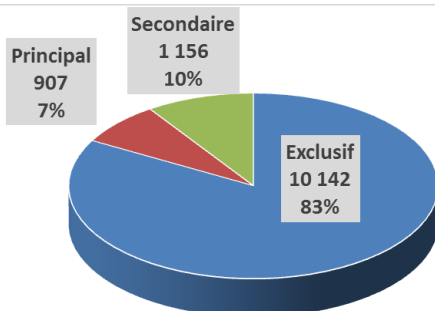
Alsace



Champagne-Ardenne



Lorraine

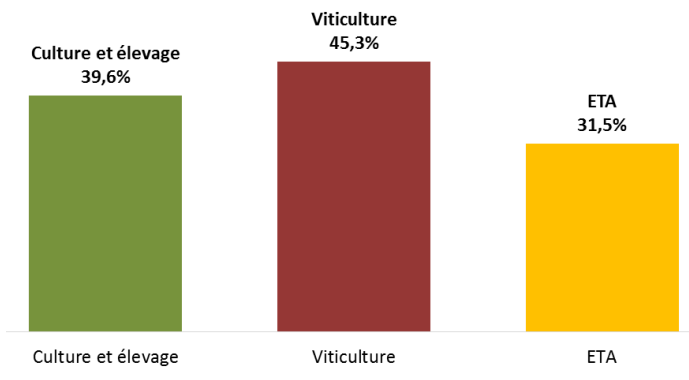




RÉPARTITION DES EXPLOITATIONS SELON LEUR FORME JURIDIQUE - GRAND EST

	Individuel	GAEC	EARL	SCEA	Autres	Ensemble
TOTAL culture et élevage/viticulture/ETA	12 410	2 824	8 066	2 364	4 713	30 377
%	40,9 %	9,3 %	26,6 %	26,6 %	7,8 %	100,0 %

Taux d'exploitations individuelles Grand - Est



En 2018, 30 377 exploitations sont recensées sur la région Grand Est, soit en moyenne 1 exploitation pour 1.28 exploitants. Le nombre d'exploitations a diminué de 517 en un an.

Les exploitations individuelles représentent 40.9 % des effectifs des exploitations de culture et d'élevage/viticulture/ETA, en léger recul par rapport à 2017 (42 %) et 2016 (42.6 %)

Elles sont majoritaires dans les systèmes d'élevage « bovins viande » (62.6 %), dans les systèmes « ovins, caprins et d'autres animaux » (73.6 %). À l'inverse, les exploitations de polyculture élevage sont les plus nombreuses sous forme sociétaire (seulement 28.7 % en individuel).

Les exploitations individuelles représentent 45.3 % en viticulture et 38.2 % en grandes cultures.

En France, le taux des exploitations individuelles est encore majoritaire (51.7 %) mais également en recul par rapport à 2017 (52.7 %). C'est en Champagne-Ardenne qu'il est le plus faible (38.2 % contre 39.7 % en 2017). Il est de 43.2 % en Lorraine (contre 43.8 % en 2017) et de 44.6 % en Alsace (contre 45.4 % en 2017).

À noter que les exploitations viticoles sont plus souvent individuelles en Champagne Ardenne (48.1 %) qu'en Alsace (35.1 %).

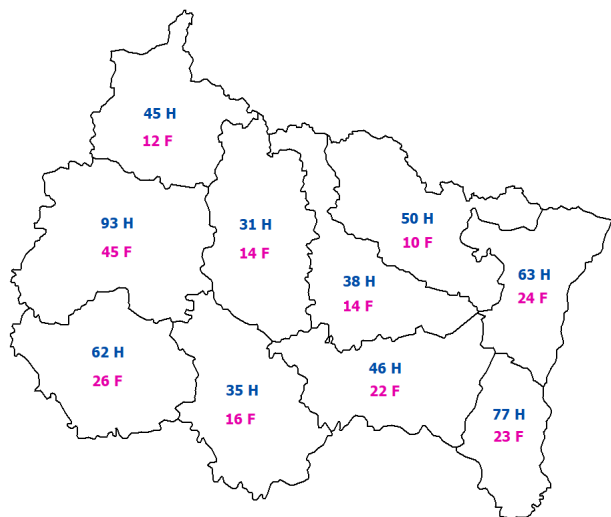


TAUX D'EXPLOITATIONS INDIVIDUELLES PAR ORIENTATION

	Alsace	Lorraine	Champagne-Ardenne	Grand Est	France
Culture et élevage	48,9 %	43,3 %	31,8%	39,6 %	51,7 %
Viticulture	35,1 %	44,1 %	48,1 %	45,3 %	51,8 %
ETA	22,4 %	35,5 %	33,8 %	31,5 %	48,3 %



LES NOUVEAUX INSTALLÉS PAR DÉPARTEMENT EN 2018 (ÂGÉS DE 40 ANS OU MOINS)



La MSA recense 1 081 installations en 2018 dans le Grand Est dont 746 installations d'exploitants de 40 ans ou moins, avec 540 hommes (72.4%) et 206 femmes (27.6 %).

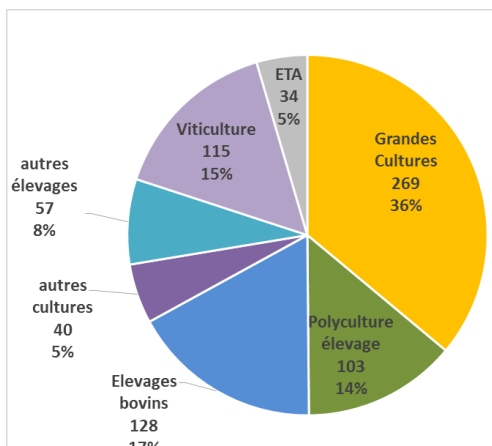
Les jeunes s'installent prioritairement (36.1 %) en grandes cultures.

La viticulture compte 15.4 % des installations de 40 ans ou moins. 13.8 % des installations sont recensées en système de polyculture élevage et 13.1 % en système spécialisé en bovins lait.

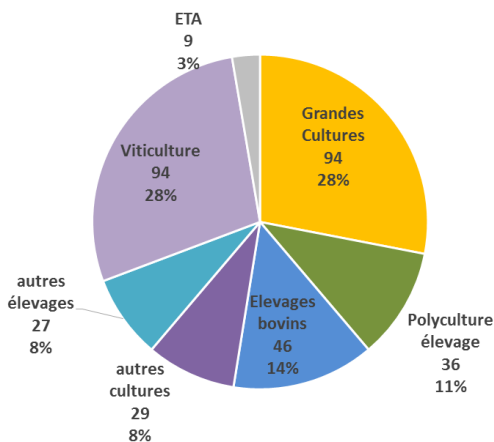


RÉPARTITION DES INSTALLATIONS PAR SYSTÈME D'EXPLOITATION (EN NOMBRE POUR LE GRAND EST)

Installations de 40 ans ou moins



Installations de plus de 40 ans



Le taux de maintien à 6 ans dans le Grand Est est de 92.9 % pour les installations de 40 ans ou moins. Il est de 88.3 % pour la France entière. Le taux de maintien à 6 ans correspond au nombre d'installés de l'année N-6 toujours présents en année N.

Le taux de renouvellement en 2018 qui correspond au nombre d'installés en 2018 par rapport au nombre de cotisants de 2017 est en moyenne de 2.7 % pour l'ensemble des secteurs d'activité dans le Grand Est. Il est de 3.3 % pour la France entière.

Le taux de renouvellement dans le Grand Est est supérieur pour les ETA (5.4 %) et les « autres élevages » (5.7 % pour les élevages porcins, ovins, caprins, volailles), il est plus faible pour l'élevage bovins (2.1 %) et la viticulture (2.2 %).

Le taux de renouvellement dans les régions « historiques » est quasiment identique (2.5 % en Champagne-Ardenne, 2.7 % en Lorraine et 3.4 % en Alsace).

LES SALARIÉS DU RÉGIME AGRICOLE EN 2018 DANS LE GRAND EST

ÉVOLUTION ANNUELLE EN PRODUCTION AGRICOLE

▲ Nombre de salariés au 31 décembre 2015 à 2018

	2015	2016	2017	2018
Grand Est	26 725	26 072	25 705	28 082
En % annuel		- 2,4 %	- 1,4 %	+ 9,2 %
France	268 455	261 997	259 098	278 490
En % annuel		- 2,4%	- 1,1 %	+ 7,5%

▲ Évolutions 2017-2018

	2017	Évolution 2017/2016	2018	Évolution 2018/2017
Nombre d'établissements employeurs	18 802	- 1,6 %	18 820	+ 0,1 %
Nombre de salariés de l'année	152 897	- 9,6 %	166 383	+ 8,8 %
Nombre d'ETP	29 227	- 1,2 %	30 478	+ 4,3 %
Nombre d'emplois en cours en fin d'année	25 705	- 1,4%	28 082	+ 9,2 %

▲ 38 171 salariés sur des exploitations de culture et d'élevage

▲ 107 849 salariés sur des exploitations viticoles

▲ 20 363 salariés sur des entreprises de travaux agricoles

Au total, 166 383 salariés de la production agricole auxquels s'ajoutent :

▲ 6 982 salariés dans le secteur « Forêt-bois »

▲ 6 983 salariés dans le secteur « Paysage »

▲ 1 273 salariés dans le secteur « Hippisme »

Trois autres catégories regroupent 841 salariés du secteur « jardins, pêche et artisans ruraux », 16 147 salariés des établissements de collecte et de transformation et 16 617 salariés des services administratifs de l'agriculture.

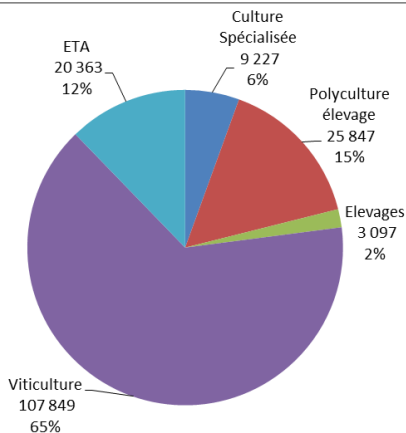
En production agricole (culture et élevage, viticulture, ETA), le différentiel important entre le nombre de salariés dans l'année (166 383) et le nombre d'emplois en cours en fin d'année (28 082) reflète l'importance du travail saisonnier dans la région.

L'évolution 2018/2017 de l'activité agricole, + 1 251 en ETP, est portée en partie par la viticulture, + 815 ETP et l'activité en ETA, + 300 ETP.

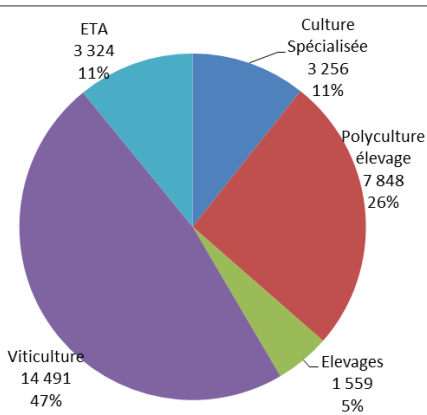


RÉPARTITION DES SALARIÉS AGRICOLES DE LA PRODUCTION AGRICOLE (EN NOMBRE ET EN 2018)

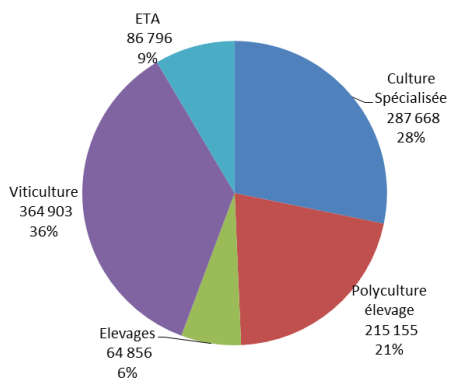
Nombre de salariés de la production agricole du Grand Est



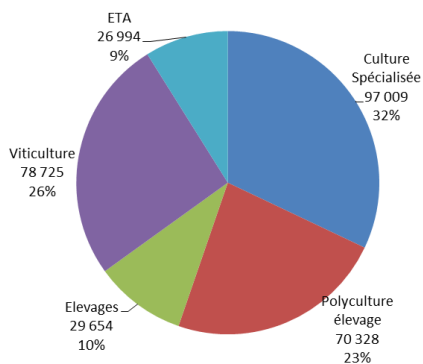
Nombre d'ETP salariés de la production agricole du Grand Est



Nombre de salariés de la production agricole France entière



Nombre d'ETP salariés de la production agricole France entière

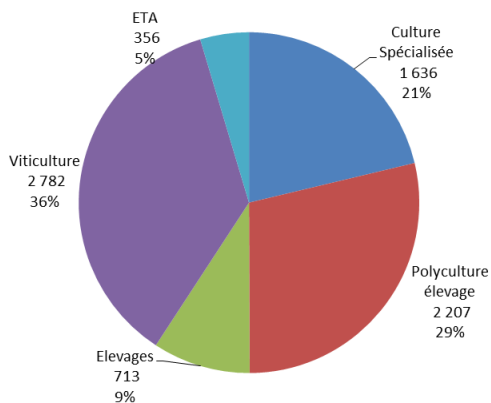


✚ Dans la région Grand Est, la moitié de l'emploi salarié est concentrée sur la viticulture (47,5 % des ETP contre 26 % en France). Ce secteur emploie dans l'année près de 108 000 salariés dans le Grand Est, soit 29,5 % de l'ensemble des salariés de la viticulture tous départements de France confondus.

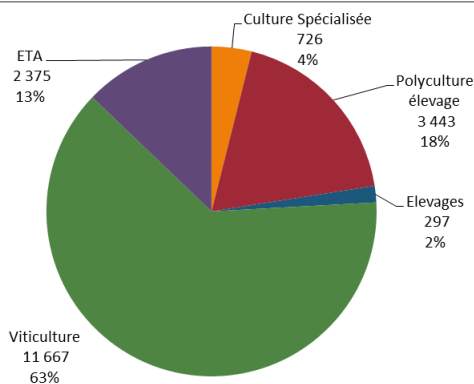


LES SALARIÉS DE LA PRODUCTION AGRICOLE DANS LES RÉGIONS HISTORIQUES DU GRAND EST EN 2018

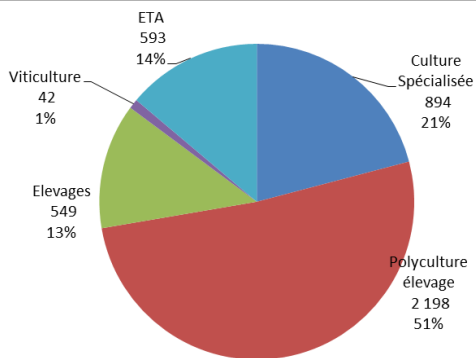
▲ **Nombre d'ETP salariés de la production agricole en Alsace**



▲ **Nombre d'ETP salariés de la production agricole en Champagne-Ardenne**



▲ **Nombre d'ETP salariés de la production agricole en Lorraine**



La viticulture, 1^{er} employeur régional de la production agricole, couvre 63 % des ETP en Champagne Ardenne contre 18.6 % pour les systèmes de cultures et élevages non spécialisés.

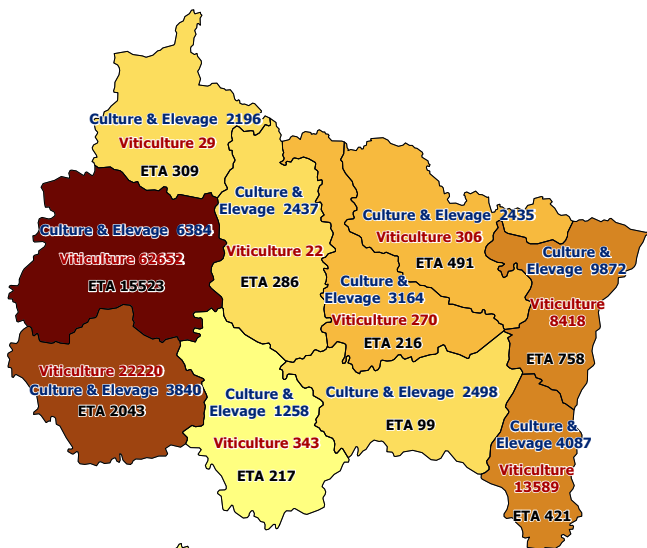
En Lorraine, ce sont les systèmes de cultures et élevages non spécialisés qui dominent le paysage agricole avec 51.4 % des ETP salariés suivis par les systèmes de cultures spécialisées avec 21 % des ETP.

En Alsace, la viticulture domine à nouveau avec 36.2 % des ETP salariés devant la polyculture élevage qui regroupe 28.7 % des ETP et les cultures spécialisées avec 21.3 % des ETP.

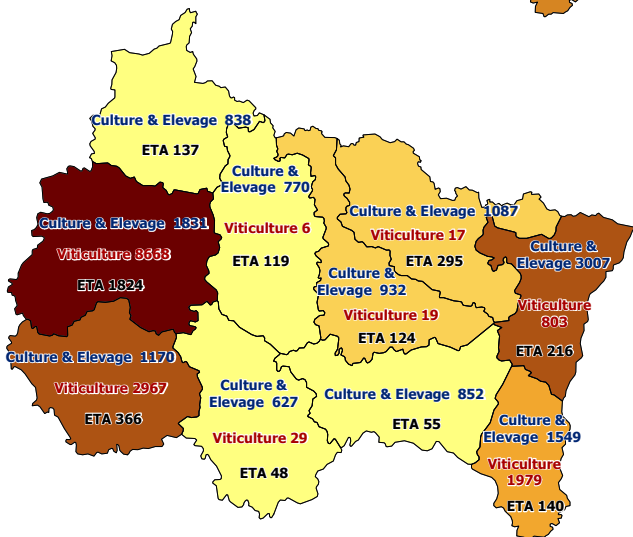


RÉPARTITION DES SALARIÉS AGRICOLES DE LA PRODUCTION PAR DÉPARTEMENT

En nombre



En ETP



Les 166 383 salariés des exploitations agricoles, viticoles et des ETA représentent 30 478 ETP :

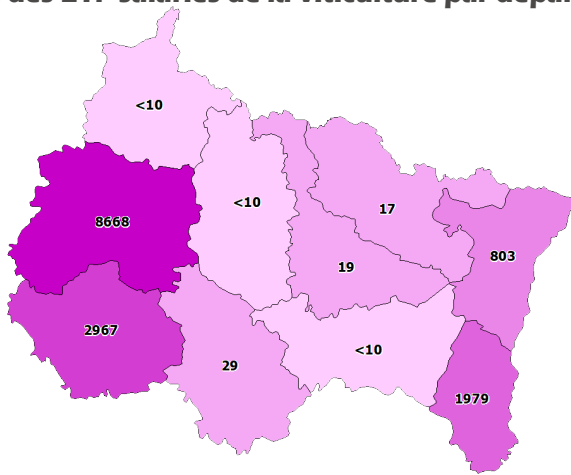
➤ 12 663 ETP pour les exploitations de culture et d'élevage dont 3 007 (24 %) dans le Bas-Rhin

➤ 14 491 ETP pour les exploitations viticoles dont 8 668 (60 %) dans la Marne

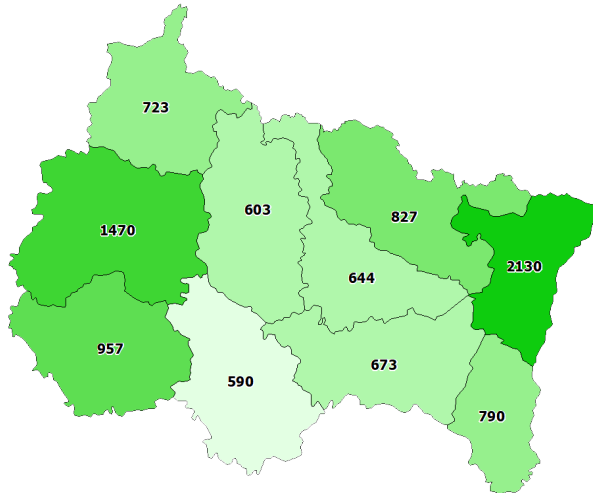
➤ 3 324 ETP pour les entreprises de travaux agricoles dont 1 824 (55 %) dans la Marne

Dans le Haut-Rhin, l'Aube et la Marne, de 54 % à 70 % des ETP sont en viticulture. Dans les autres départements, le secteur culture et l'élevage domine à hauteur de 75 % dans le Bas-Rhin jusqu'à 94 % dans les Vosges.

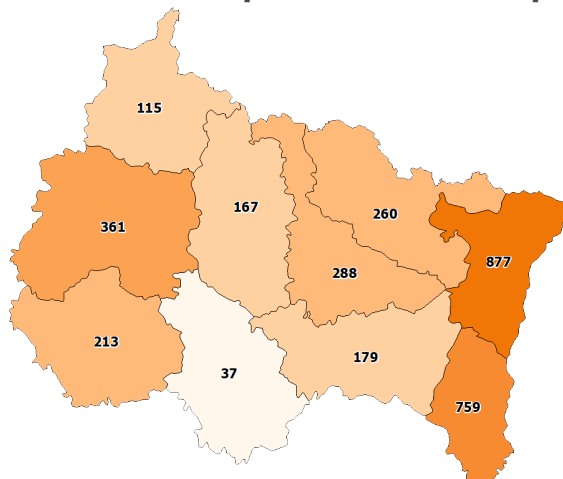
➤ Répartition des ETP salariés de la viticulture par département



➤ Répartition des ETP salariés des exploitations d'élevage et de polyculture élevage par département



➤ Répartition des ETP salariés des exploitations de cultures spécialisées par département

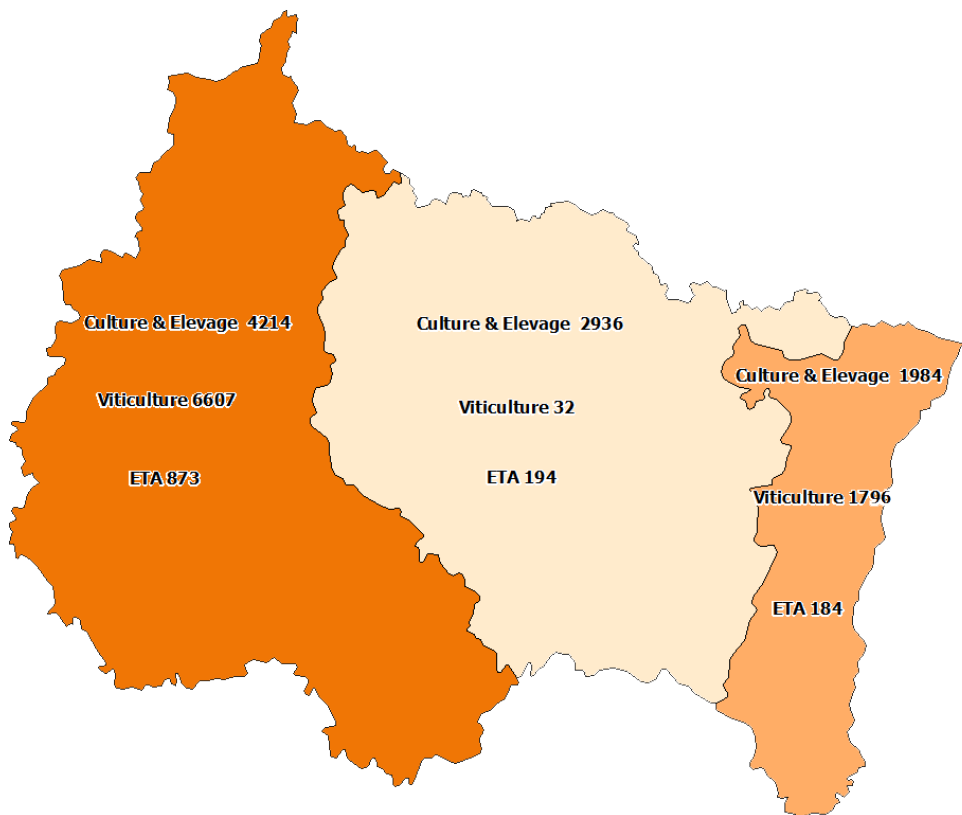


LES ÉTABLISSEMENTS EMPLOYEURS DE SALARIÉS

Les 166 383 salariés des exploitations agricoles sont embauchés auprès de 18 820 établissements (18 802 en 2017):

- ▲ 9 134 établissements des exploitations de culture et d'élevage (9250 en 2017)
- ▲ 8 435 établissements des exploitations viticoles (8 362 en 2017)
- ▲ 1 251 établissements des entreprises de travaux agricoles (1 190 en 2017)

RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS EMPLOYEURS DE SALARIÉS PAR SYSTÈME DE PRODUCTION DANS LE GRAND EST

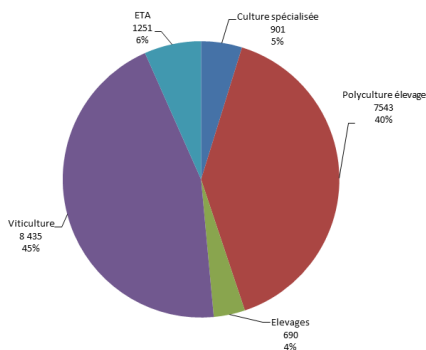




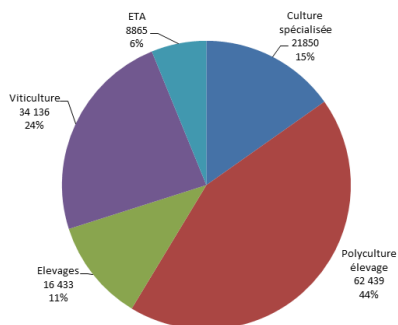
RÉPARTITION DES EMPLOYEURS DE LA PRODUCTION AGRICOLE PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ (EN NOMBRE D'EMPLOYEURS)

▲ Répartition en nombre d'employeurs

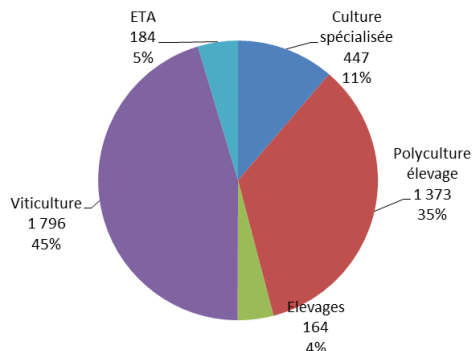
▲ Grand Est



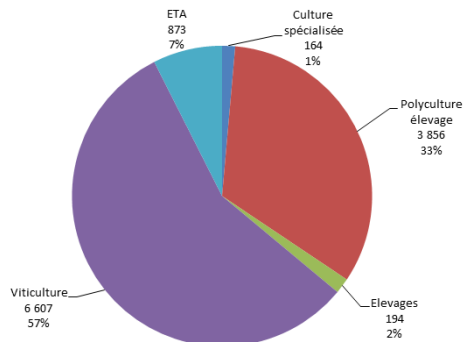
▲ France



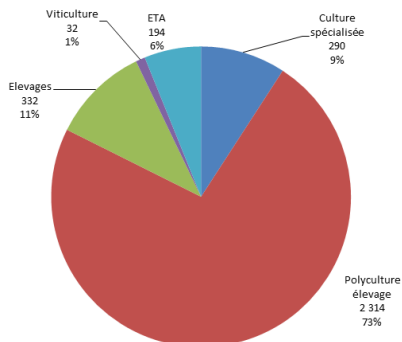
▲ Alsace



▲ Champagne-Ardenne



▲ Lorraine



Dans le Grand Est, les « grandes cultures » rassemblent 11 % des actifs salariés (en ETP) pour seulement 5 % des employeurs.

À l'inverse, la polyculture correspond à 26 % des ETP salariés pour 40 % des employeurs.



RÉPARTITION DES EMPLOIS SALARIÉS EN COURS EN FIN D'ANNÉE EN PRODUCTION AGRICOLE

La MSA recense 28 082 emplois en cours en fin d'année sur les exploitations agricoles :

- ▶ 13 093 (47 %) emplois sur les exploitations de culture et d'élevage dont :
 - ▶ 2 607 emplois sur les exploitations de culture spécialisée
 - ▶ 10 486 emplois sur les exploitations d'élevage et de polyculture élevage
- ▶ 12 391 (44 %) emplois sur les exploitations viticoles
- ▶ 2 598 (9 %) emplois sur les entreprises de travaux agricoles



RÉPARTITION DES EMPLOIS SALARIÉS EN COURS EN FIN D'ANNÉE EN PRODUCTION AGRICOLE DANS LES DÉPARTEMENTS

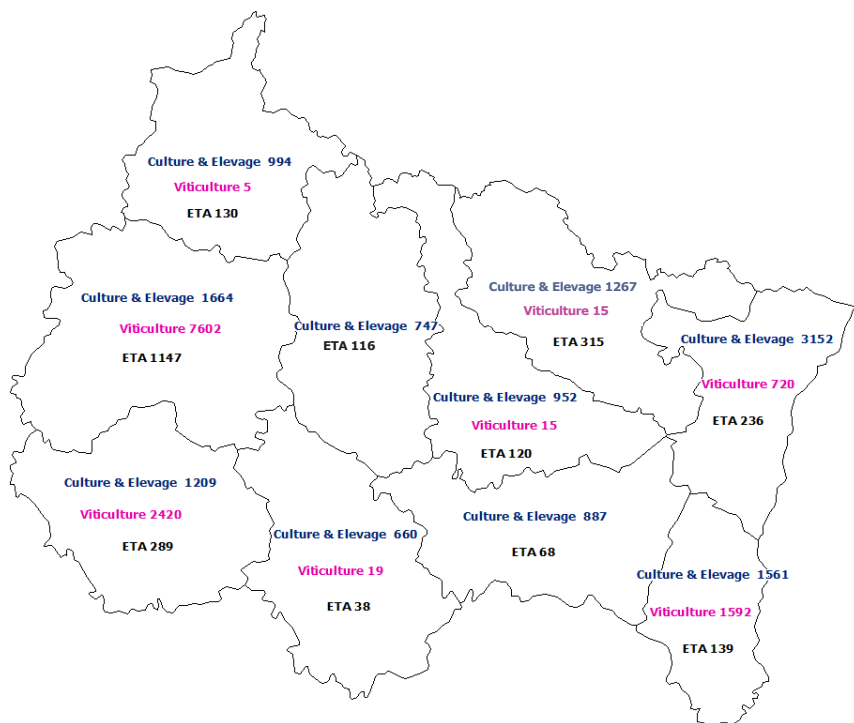


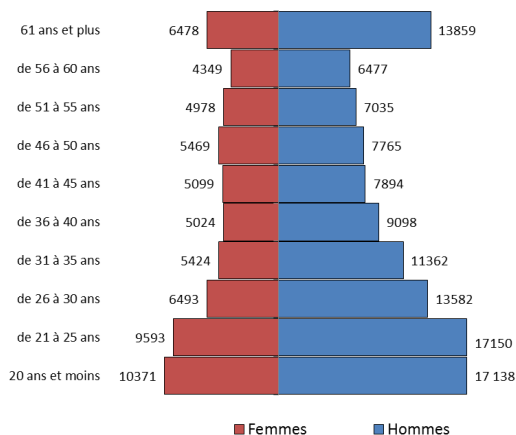


TABLEAU RÉCAPITULATIF DES EMPLOIS SALARIÉS DANS LES EXPLOITATIONS ET ENTREPRISES AGRICOLES

	Employeurs	Salariés	Contrats	ETP	Emplois en cours fin année	ETP/ employeur
Cultures spécialisées	901	9 227	11 398	3 256	2 607	3,61
Élevages spécialisés de gros animaux	443	1461	1 736	748	807	1,69
Élevages spécialisés de petits animaux	247	1 636	1 913	811	902	3,28
Cultures et élevages non spécialisés	7 543	25 847	32 687	7 848	8 777	1,04
Viticulture	8 435	107 849	151 962	14 491	12 391	1,72
ETA	1 251	20 363	22 947	3 324	2 598	2,66

À noter le niveau élevé du ratio ETP/employeur pour la catégorie « Cultures spécialisées » qui intègre notamment les établissements spécialisés en maraichage et productions légumières de grande dimension.

Répartition des salariés par âge et par sexe²



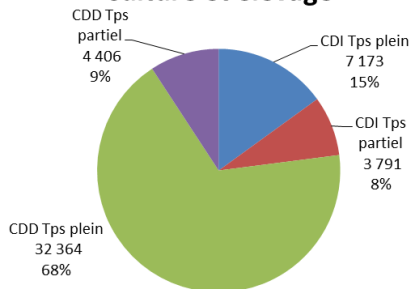
Les salariés de l'agriculture forment une population plus jeune que les exploitants agricoles : la catégorie des plus de 55 ans regroupe 17.8 % des salariés agricoles et 33.2 % des chefs d'exploitation. Un salarié sur deux (52.1 %) a au plus 35 ans. Les femmes représentent 36.2 % des effectifs de salariés agricoles. La proportion de femmes est plus importante dans les tranches d'âges entre 40 et 60 ans.

RÉPARTITION DES EMPLOIS DE L'ANNÉE SELON LE TYPE DE CONTRAT DANS LES EXPLOITATIONS AGRICOLES

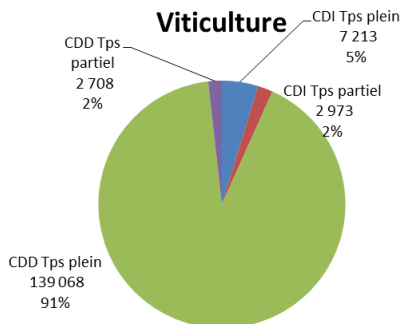


Grand Est

Culture et élevage

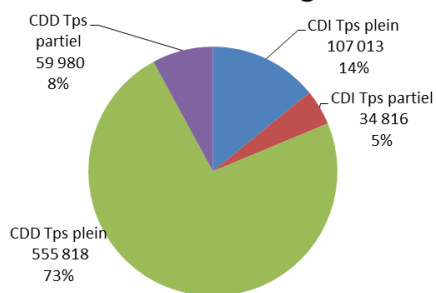


Viticulture

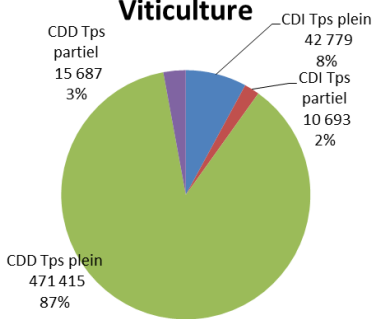


France entière

Culture et élevage



Viticulture



Les emplois de l'année sont répartis sur 222 193 contrats dont 47 734 en Cultures et Elevage, 151 962 en Viticulture et 22 497 en ETA. Il s'agit le plus souvent de contrats de moins de 30 jours (59 %), surtout en viticulture (68 %) qui concentre plus des 2/3 des contrats. On dénombre 16 276 contrats en plus qu'en 2017.

Les emplois de salariés sur les exploitations agricoles sont très majoritairement des contrats à durée déterminée dans le Grand-Est et au niveau national. Les CDD représentent 77 % des contrats en Culture élevage et 93 % en viticulture pour le Grand-Est (respectivement 81 % et 90 % pour la France entière).

Les contrats sont très majoritairement des contrats à temps plein. Ils représentent 83 % des contrats en Culture élevage et 96 % en Viticulture pour le Grand-Est (respectivement 87 % et 95 % pour la France entière).

Au final, les CDD Temps Plein représentent 68 % de l'emploi en culture/Elevage et 91 % en viticulture.

Méthodologie, définitions, sources et méthodes

Ce document a été réalisé à partir de données fournies et validées par les 4 caisses de Mutualité Sociale Agricole (MSA) du Grand Est :

- Alsace (Bas-Rhin - Haut-Rhin)
- Lorraine (Vosges – Moselle – Meurthe et Moselle)
- Marne - Ardennes - Meuse (Marne – Ardennes – Meuse)
- Sud Champagne (Aube – Haute-Marne)

La MSA gère deux régimes de protection sociale : celui des actifs salariés agricoles et celui des actifs non-salariés.

En MSA, l'ensemble des actifs non-salariés de l'agriculture recouvre les catégories d'actifs suivantes : les chefs d'exploitation à titre exclusif et pluriactifs (principaux et secondaires), les conjoints (collaborateurs ou participant aux travaux de l'exploitation), les aides-familiaux et les cotisants solidaires.

Le champ des chefs d'exploitation et d'entreprise agricole de la MSA est différent de celui des recensements et enquêtes structure réalisés par le Service de la Statistique et de la Prospective du Ministère de l'Agriculture :

➤ il inclut la filière bois (sylviculture, exploitation de bois, scieries fixes), une partie des métiers de la mer (conchyliculture, pêche côtière et en eau douce, aquaculture, marais salants), les artisans ruraux, les entreprises de travaux agricoles, de jardins, paysagistes, de reboisement, ainsi que des professions du monde hippique (centres d'entraînement, centres équestres),

➤ il exclut les exploitants agricoles ou les chefs d'entreprise agricole dont l'entreprise est de taille inférieure à la 1/2 Superficie minimum d'installation (SMI) (la SMI est un « équivalent surface » calculée à partir de la superficie réellement exploitée, du nombre d'animaux ou, à défaut, par rapport au temps de travail).

Les mesures statistiques de la MSA concernant les non-salariés agricoles sont réalisées au 1^{er} janvier de chaque année.

Dans ce document, sur le volet « les actifs non-salariés », seules les activités suivantes sont retenues :

➤ les agriculteurs, viticulteurs : maraîchage, floriculture, arboriculture fruitière, pépinière, cultures céréalières et industrielles, "grandes cultures", viticulture, autres cultures spécialisées, élevage bovins lait, élevage bovins viande, élevage bovins mixte, élevage ovins, caprins, élevage porcins, élevage de chevaux, autres élevages de gros animaux, élevage de volailles, lapins, autres chevaux, autres élevages de gros animaux, élevage de volailles, lapins, autres élevages de petits animaux, entraînement, dressage, haras, clubs hippiques, conchyliculture, cultures et élevages non spécialisés, polyculture, poly-élevage, marais salants.

➤ les entreprises de travaux agricoles.

Sont donc exclues :

- la production liée à la forêt : exploitation de bois, scieries fixes,
- la production paysagère : entreprises de jardins, paysagistes, de reboisement.

Les conjoints collaborateurs, aides-familiaux et cotisants solidaires (cotisant sans droits à prestation en retour) ne sont pas pris en compte.

Le champ des actifs salariés agricoles couvre l'ensemble des salariés d'une année indépendamment du type de contrat (salariés, occasionnel,...) et de sa durée. Les salariés sont recensés par risque AT (Accident du Travail) prépondérant de l'établissement employeur. Le département de référence est celui de l'établissement employeur. On compte un individu pour chaque code risque AT dans le cas où le salarié a travaillé dans plusieurs risques AT durant l'année. Si le salarié a eu plusieurs contrats de travail dans le même code risque AT, il est compté une seule fois.

Sur le volet « actifs salariés », les activités suivantes sont retenues (avec respectivement le code risque AT) :

➤ les salariés agricoles, viticoles et en ETA : cultures spécialisées (110), champignonnières (120), élevage spécialisé de gros animaux (130), élevage spécialisé de petits animaux (140), entraînement, dressage, haras (150), conchyliculture (160), marais salants (170), cultures et élevage non spécialisés (180), viticulture (190), entreprises de travaux agricoles (400).

Sont exclus :

- les salariés de la forêt : sylviculture (310), gemmage (320), exploitations de bois (330), scieries fixes (340),
- les salariés du paysager : entreprises de jardins, paysagistes (410),
- les salariés des industries de transformation agro-alimentaire,
- le tertiaire agricole.

ETA : Entreprise de Travaux Agricoles.

ETP : un Équivalent Temps Plein correspond à 1 820 heures de travail.

CDI : Contrat à Durée Indéterminée.

CDD : Contrat à Durée Déterminée.

La publication des données est soumise au secret statistique.

Les effectifs inférieurs à 5 ne sont pas communiqués



Rédaction

Nadine GADEAU - gadeau.nadine@mam.msa.fr

Christine SERACCHIOLI - christine.seracchioli@grandest.chambagri.fr

Mise en page

Alicia JACQUIER - alicia.jacquier@alsace.chambagri.fr